



Mairie de
Bordères-Louron

**DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES
COMMUNE DE BORDERES-LOURON / ILHAN**

Clos par nécessité,
Le Maire,
Alain MARSALLE

A BORDERES-LOURON, le 10 Décembre 2023

à

SCI BOUVDAUR
Représentée par Mr BOUVIER Jean-Luc
4, Cami de Traouersère
65590 BORDERES-LOURON

Objet : Accord Tacite - DP n°065 099 23 00004
Commune de BORDERES-LOURON / ILHAN

Monsieur,

Suite à votre demande de Déclaration Préalable n° DP 065 099 23 00004 en date du 09 Novembre 2023 concernant la création d'une terrasse plancher R+1 couverte et d'un pignon ossature bois bardé verticalement en bois compris baie coulissante sur une construction existante sur la parcelle B 1056, situé 4, Cami de Traouersère – 65590 BORDERES-LOURON, j'ai le plaisir de vous informer que l'administration vous a accordé son accord tacite.

En foi de quoi, vous pouvez désormais réaliser ces travaux à compter du 10 décembre 2023, en suivant les prescriptions du récépissé de dépôt de la déclaration préalable et celles indiquées dans un courrier de la DDT 65 du 17 novembre 2023.

Je vous prie de croire, **Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Alain MARSALLE



PJ :

Copie du récépissé de dépôt d'une déclaration préalable
Copie du courrier de la DDT du 17/11/2023



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des Territoires

Affaire suivie par :

Mme Cécile Urricariet

tel.: 05 62 51 40 59

courriel : cecile.rricariet@hautes-pyrenees.gouv.fr

Tarbes, le 17/11/2023.

OBJET : DP n° 065 099 23 0001

REÇU LE

21 NOV. 2023

MAIRIE DE BORDERES-LOURON

M. / Mme Le Maire

L'instruction de la DP citée en objet est terminée sans décision expresse, c'est-à-dire sans édition d'arrêté à la signature du maire, conformément à l'article R 424-1 du code de l'urbanisme.

Ainsi le pétitionnaire bénéficiera d'un accord tacite à la déclaration préalable, visée en objet, à compter du 10/12/2023

Il lui appartient d'afficher sur le terrain le récépissé pour attester de la date de dépôt. Ce dernier doit être affiché sur le terrain pendant la durée des travaux.

Bien cordialement,

La cheffe du bureau ADS

Cécile URRICARIET